



Vacance de poste

L'administration communale de Berdorf se propose d'engager dans les meilleurs délais

Un employé communal (m/f) – carrière C

Degré d'occupation: 100%

Le nouveau titulaire sera engagé sous le régime de l'employé communal, catégorie d'indemnité C, groupe de traitement C1, sous-groupe administratif (grades 4 – 6 – 7 – 8) au bureau de la population avec tâches auxiliaires et doit remplir les conditions prévues par l'article 3. et l'article 46 du règlement grand-ducal du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux (Mémorial N°680 du 31 juillet 2017)

Seront admis à concourir les candidats ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ayant des connaissances suffisantes des langues française, allemande et luxembourgeoise et ayant réussi avec succès l'enseignement des cinq premières années d'études dans un établissement d'enseignement secondaire ou avoir réussi le cycle moyen de l'enseignement secondaire technique, soit du régime technique, soit du régime de la formation du technicien ou avoir obtenu le diplôme d'aptitude professionnelle ou présenter une attestation portant sur des études reconnues équivalentes par le ministre ayant dans ses attributions l'Education Nationale.

Pièces à joindre à la candidature:

- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum vitae détaillée avec photo récente
- Extrait récent de l'acte de naissance
- Copie de la carte d'identité/passeport
- Extrait récent du casier judiciaire n°3
- Copie des diplômes et certificats d'études

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Des renseignements supplémentaires peuvent être demandées au secrétariat communal au tél. 79 01 87 25 ou par courriel à transmettre à l'adresse secretariat@berdorf.lu. Une description du profil requis et des missions du nouveau titulaire est disponible sur le site Internet de la commune www.berdorf.lu.

Les demandes avec les pièces à l'appui sont à adresser **au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Berdorf, 5, rue de Consdorf, L-6551 Berdorf**, pour vendredi le 1^{er} février 2019 au plus tard.

Berdorf, le 9 janvier 2019

Le collège des bourgmestre et échevins

Joé Nilles, bourgmestre

Suzy Seyler-Grommes, échevine

Daniel Scharff, échevin